



Commencer une formation en cours d'année, c'est possible !

Quoi ?

Inscription en Apprentissage

Quand ?

09 décembre 2019

Où ?

Charleroi

Pourquoi ?

Se former à un métier d'avenir

A épingler ?

L'inscription en Apprentissage est possible toute l'année !

Plus d'infos ?

luca.biancorosso@ifapme.be

Les bonnes résolutions ne sont pas loin. Et si l'une d'elle était de s'épanouir en apprenant un métier ? Les jeunes de 15 à 23 ans peuvent s'inscrire en Apprentissage tout au long de l'année. Dès janvier, apprendre un métier en entreprise, c'est donc possible.

Certains élèves s'épanouissent davantage avec de la pratique. Ils préfèrent apprendre un métier directement avec des professionnels. Dans ce cas, une formation plus pratique, en entreprise, peut leur paraître comme une évidence.

Trouver sa voie dès aujourd'hui ! A l'IFAPME, il est possible de conclure un contrat d'Alternance tout au long de l'année. L'inscription en Apprentissage est possible de janvier à décembre. La formation dure 3 ans. L'apprentissage d'un métier se fait en entreprise et à l'IFAPME. C'est gratuit et même... rémunéré ! Alors, pourquoi ne pas commencer maintenant ?



Sophie, maman de Léo :

Pour les jeunes qui ont une certaine "maturité", qui n'ont peut-être pas envie d'être dans un système scolaire classique ; être encadré par des professionnels et vraiment progresser.

Céleste, 21 ans, apprenant en formation de gestionnaire d'un point de vente :

L'IFAPME me convient mieux car on a plus de cours pratiques et on apprend donc plus vite. Les classes sont aussi plus petites.

Les stages Découverte Métiers, c'est gratuit !

Pas certain du choix de métier auquel se former ? Il est possible de le découvrir. L'IFAPME propose des stages gratuits tout au long de l'année. Ces vacances d'hiver, son de participer au stage Découverte Métiers (<https://www.ifapme.be/decouverte-metiers>) en entreprise. Pendant quelques jours, partez à la découverte des métiers !

Les conseillers en orientation de l'IFAPME vous accompagnent également dans votre réflexion.

Plus d'informations sur l'IFAPME ? N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 0800 90 133 (appel gratuit) ou par mail à info@ifapme.be.

